

Général

Le centre antipoison belge désormais organisme désigné conformément à l'article 45 du CLP

Suite à la signature, en juin 2015, d'un accord de coopération entre le Luxembourg et la Belgique, le centre antipoison belge peut désormais être contacté pour toutes questions urgentes sur les produits dangereux.

Suite à la signature de cette convention, le centre antipoison belge reprend également le rôle d'organisme chargé de la réception des informations concernant la réponse à apporter en cas d'urgence sanitaire conformément à l'article 45 du [règlement CLP](#). Les entreprises (importateurs et utilisateurs en aval) mettant des mélanges sur le marché luxembourgeois doivent dès à présent communiquer les informations sur les mélanges dangereux au centre antipoison belge. Une section dédiée aux [entreprises déclarant des mélanges au Luxembourg](#) est disponible sur le site internet du centre antipoison belge.

Le Ministère de la Santé a également mis en place un numéro de téléphone gratuit : (+352) 8002 5500 permettant un accès au centre antipoison belge, 24/24h et 7/7j, où un expert répondra à toutes les questions d'urgence sur les produits dangereux. Conformément aux dispositions de l'annexe II du [règlement REACH](#) (modifié par le [règlement \(UE\) 2015/830](#)), les entreprises peuvent indiquer ce numéro d'appel d'urgence dans la section 1.4 de leurs FDS pour le Luxembourg dès lors que les informations sur leurs mélanges dangereux ont été fournies au centre antipoison.

Pour toutes informations sur le centre antipoison belge vous pouvez vous rendre directement sur le [site internet dédié](#). Vous pouvez également consulter la section « [Déclaration des mélanges dangereux et numéro d'appel d'urgence au Luxembourg](#) » de notre site internet. Plus d'informations sur la signature de la convention disponibles dans le [communiqué de presse du Ministère de la Santé](#).



Evènements du Helpdesk REACH&CLP Luxembourg

❖ Retour sur les Lunch meetings "Produits chimiques : tour d'horizon des nouveaux pictogrammes de danger"

Les 9 et 30 juin dernier, près d'une vingtaine de participants ont été présents aux séances d'information (en allemand et en français) sur les nouveaux éléments d'étiquetage selon CLP, organisées par le Helpdesk REACH&CLP en coopération avec la Chambre des Métiers et avec l'EEN – Entreprise Europe Network. Les présentations de ces deux séances d'information sont désormais disponibles et téléchargeables sur notre site dans la section « [Séances d'information](#) ».

❖ Formation à la nouvelle version de l'outil « REACH Excel Tool » - Inventaire des produits chimiques et bases de données

Dans le cadre de la mise à jour de son outil « REACH Excel Tool » (version 3.1) – Inventaire des produits chimiques et bases de données, le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg propose aux utilisateurs une formation (en français) qui se déroulera le 1^{er} octobre 2015, de 14h à 17h, dans les locaux du Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) à Belval. Plus d'information disponibles [ici](#) et l'inscription à cette formation est possible à partir de ce [lien](#).

Améliorer l'utilisation des informations REACH et CLP dans la chaîne d'approvisionnement

L'ECHA vient de publier un [rapport](#) suite au workshop, organisé en avril 2015, sur l'utilisation des informations REACH et CLP sur les sites industriels. Le workshop a exploré de nouvelles voies et les potentiels gains d'efficacité dans l'utilisation des informations REACH et CLP afin de permettre une utilisation en toute sécurité des produits chimiques sur les sites industriels. Il visait également à soutenir la conformité vis-à-vis des principales directives sur l'environnement et la santé au travail.

Plus d'informations disponibles dans la [news item de l'ECHA](#).

CONTACTS : Arno Biwer | Laurène Chochois | Ruth Moeller
Helpdesk REACH&CLP Luxembourg | 41, rue du Brill | L-4422 Belvaux
Tel : +352 275 888-1 | Fax : +352 275 885
E-mail : reach@list.lu | clp@list.lu

Pour s'abonner / se désabonner : www.reach.lu/contact ou www.clp.lu/contact ou par email.

Nouvelles consultations publiques en cours

CLP : [propositions de classification et d'étiquetage harmonisés](#)

Substances	Début	Echéance
Epsilon-métofluthrine (N° CAS 240494-71-7)	30/06/2015	14/08/2015
Isoeugénol (N° CAS 97-54-1)		
(E)-2-méthoxy-4-(prop-1-ényl)phénol (N° CAS 5932-68-3) (Z)-2-méthoxy-4-(prop-1-ényl)phénol (N° CAS 5912-86-7)		
Produits de réaction du 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (N° CAS 55965-84-9)	10/07/2015	24/08/2015
2-méthylisothiazol-3(2H)-one (N° CAS 2682-20-4)	14/07/2015	28/08/2015
Acétaldéhyde ; éthanal (N° CAS 75-07-0)	28/07/2015	11/09/2015
S-méthoprène (N° CAS 65733-16-6)		

REACH : [propositions d'essais](#) dans le cadre de la procédure d'enregistrement

Substances	Début	Echéance
3 propositions	31/07/2015	14/09/2015
1 proposition	07/08/2015	22/09/2015

L'ECHA présélectionne des substances pour d'éventuelles mesures réglementaires

L'ECHA a sélectionné environ 200 substances à partir des enregistrements REACH en vue d'un examen plus approfondi par les autorités compétentes des États Membres. Les autorités compétentes procéderont à un examen manuel des dossiers afin de décider s'il y a nécessité d'une action réglementaire, telles que le contrôle de conformité, l'évaluation des substances, la classification et l'étiquetage harmonisés, l'autorisation ou la restriction. Plus d'informations [ici](#).

Dernières publications

- **Pages web sur l'enregistrement et l'identification des substances** : Les pages web de l'ECHA sur [l'enregistrement](#) et [l'identification des substances](#) ont été améliorées. Les pages restructurées dédiées à l'enregistrement donnent un accès plus facile à l'information sur le partage des données, les produits et processus de Recherche et Développement (RDAPP) et sur les exigences d'information. Les pages sur l'identification des substances ont également été remaniées. Plus d'informations disponibles [ici](#).
- **Pages web sur les demandes d'autorisation** : L'ECHA vient de publier de [nouvelles pages support](#) pour aider les entreprises à comprendre les étapes qu'elles doivent suivre pour demander une autorisation. Plus d'informations disponibles [ici](#).
- **Nouvelles présentations à destination des utilisateurs en aval** : L'ECHA publie une [série de présentations](#) sur les questions clés de REACH et CLP touchant les utilisateurs en aval. La dernière présentation de la série concerne les substances chimiques préoccupantes. Elle donne une vue d'ensemble des procédures réglementaires REACH et CLP visant les substances préoccupantes et des impacts sur les utilisateurs en aval.
- **Mise à jour du document guide sur CLP** : L'ECHA vient de mettre à jour le [guide d'introduction au règlement CLP](#). La mise à jour tient compte de l'entrée en vigueur complète du règlement CLP et de la fin de la période de transition concernant l'étiquetage des mélanges conformément au règlement DPD et la classification de leurs composants selon DSD. Les références à l'ancienne législation et toutes informations obsolètes ont été supprimées.
- **Un guide révisé aide aux vérifications des FDS** : En juillet 2015, une nouvelle annexe intitulée « [Safety Data Sheet Compliance Checks](#) » a été ajoutée au guide « [REACH: Automotive Industry Guideline of the European Automobile Manufacturers Association \(ACEA\)](#) ». Plus d'informations disponibles [ici](#).
- **Nouvelle brochure sur l'utilisation correcte des produits chimiques dans le secteur du bâtiment** : L'assurance suisse contre les accidents, SUVA, vient de publier une brochure intitulée : « Les produits chimiques utilisés dans l'industrie du bâtiment – Tout sauf anodins ». La brochure est disponible en [allemand](#) et en [français](#). Plus d'informations disponibles [ici](#).
- **Pack « exposure scenario communications »** : Le nouveau pack « scenario exposition communications » ([ESCom](#)) est désormais disponible et contient un schéma en format XML et un catalogue de phrases standards. Il y a également des documents guides mis à jour et des documents techniques détaillés destinés aux concepteurs de systèmes informatiques. Plus d'informations disponibles [ici](#).
- **eChemPortal** : L'[eChemPortal](#) de l'OCDE a été mis à jour afin d'offrir un meilleur accès aux classifications des substances chimiques. Plus d'informations disponibles [ici](#).

Enregistrement

❖ Préparez-vous pour la dernière échéance d'enregistrement des substances chimiques

Toutes les substances chimiques fabriquées ou importées dans l'Espace Économique Européen entre 1 et 100 tonnes doivent être enregistrées avant le 31 mai 2018 auprès de l'agence européenne des produits chimiques (ECHA). Ceci est la dernière échéance, dans le cadre du règlement REACH, pour les substances chimiques existantes.

Pour la première phase d'enregistrement REACH 2018 les entreprises doivent analyser leurs ventes et les volumes de production des substances de leur portefeuille, revoir leurs obligations vis-à-vis de REACH, et préparer un plan sur la manière de gérer leurs enregistrements pour cette dernière échéance.

L'ECHA, les États Membres et les organisations de l'industrie sont disponibles pour apporter de l'aide aux potentiels déclarants et la nouvelle section internet de support du site internet de l'ECHA les aidera avec leurs tâches relatives à l'enregistrement. Plus de support pratique deviendra disponible phase par phase au cours des prochaines années. Les pages REACH 2018 fonctionnent à la manière d'une passerelle vers toutes les informations pertinentes.

Plus d'informations disponibles dans la [revue de presse de l'ECHA](#).

❖ REACH 2018 sur LinkedIn – Suivez la nouvelle page de l'ECHA

Êtes-vous actif sur LinkedIn ? Suivez alors les [nouvelles pages](#) de l'ECHA dédiées à l'échéance REACH 2018 afin de vous tenir à jour avec les news pertinentes. Invitez vos amis et collègues travaillant avec des substances chimiques afin qu'ils puissent également suivre ces news.



Autorisation – L'ECHA propose 15 substances pour autorisation

L'ECHA vient de recommander à la Commission Européenne quinze substances pour l'autorisation. Ceci est la [sixième recommandation](#) de l'ECHA concernant les substances de la liste candidate prioritaires pour l'autorisation. Les substances ont été prioritisées car elles sont utilisées en quantité importante et ont des utilisations courantes pouvant constituer une menace pour la santé humaine ou l'environnement ou peuvent potentiellement être utilisées pour remplacer des substances déjà présentes dans la liste des autorisations. Plus d'informations disponibles dans l'[alerte actualité de l'ECHA](#).

Restriction – Pas de nouvelle proposition de restriction pour les allume-feux liquides et les combustibles pour lampes décoratives

L'ECHA vient de publier son [rapport d'évaluation](#) concernant les allume-feux liquides et les combustibles pour lampes décoratives destinés à être fournis au grand public. Dans le rapport l'ECHA conclut qu'il n'y a pas nécessité de proposer une modification des dispositions énoncées dans la restriction actuelle (entrée 3 de l'annexe XVII de REACH). Plus d'informations disponibles dans l'[e-news de l'ECHA](#).

Le Forum débute un nouveau projet

Le [Forum d'échange d'informations sur la mise en œuvre](#) préparera et exécutera un cinquième projet de mise en œuvre coordonnée (REF-5) se concentrant sur les obligations liées aux Fiches de Données Étendues (FDSe), scénarios d'exposition, mesures de gestion des risques et conditions opérationnelles. La portée exacte du projet sera définie au cours de la phase préparatoire, avec les projets d'inspections effectuées en 2017 et les résultats attendus en 2018. Plus d'informations disponibles dans l'[alerte actualité de l'ECHA](#).

La mise à jour du plan de mise en œuvre de la feuille de route sur le CSR/ES est disponible

La mise à jour du [second plan de mise en œuvre de la feuille de route sur le CSR/ES](#) a été récemment publiée et illustre les progrès réalisés jusqu'ici dans ce domaine. Le plan décrit les domaines de travail prioritaires jusqu'en mars 2016 et contient un examen du travail accompli jusqu'ici.

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : « [Qu'est ce que REACH ?](#) »

Adaptation au progrès technique et scientifique du CLP

Le nouveau [règlement \(UE\) 2015/1221](#) inclut à l'annexe VI du règlement CLP de nouvelles classification et étiquetages harmonisés (HCL) pour de nouvelles substances (par ex. acide octanoïque, imidazole) et modifie des HCL déjà existantes (par ex. arséniure de gallium, tébuconazole). Les nouvelles HCL devront être appliquées à partir du 1^{er} janvier 2017 mais elles peuvent déjà être appliquées volontairement avant cette date.

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : [« Qu'est ce que le CLP ? »](#)

AGENDA

Cette rubrique est régulièrement actualisée sur notre site internet, vous pouvez la consulter [ici](#).

Manifestations nationales

- 1^{er} octobre 2015 Formation à l'outil « REACH Excel Tool » - nouvelle version, de 14h à 17h, en français. Plus d'informations disponibles [ici](#).
- 3 décembre 2015 Conférence annuelle et Networking Lunch : Mise en œuvre des règlements REACH&CLP et challenges à venir, en français et anglais, Chambre de Commerce, L-Kirchberg. Plus d'informations disponibles prochainement.

Le second mardi de chaque mois à 14 heures, le Helpdesk offre aux entreprises luxembourgeoises de les rencontrer au cours de ses [sessions de "Questions/Réponses"](#). L'objectif est d'offrir aux entreprises la possibilité d'aborder leurs préoccupations et questions relatives à REACH et CLP avec l'équipe du Helpdesk lors de rencontres en face à face, en toute confidentialité. Veuillez, s'il vous plaît, vous enregistrer via notre [formulaire de contact](#).

Manifestations internationales

- 23 septembre 2015 Workshop « Applications for authorisation for "Process Chemical" uses ensuring fit-for-purpose applications », Bruxelles, Belgique. Plus d'informations disponibles [ici](#).
- 7-8 octobre 2015 Topical Scientific Workshop on Soil Risk Assessment, Helsinki, Finlande. Plus d'informations [ici](#).
- 17 novembre 2015 Workshop sur la « Rationalisation des demandes d'autorisation », Bruxelles, Belgique. Plus d'informations disponibles [ici](#).

Webinars

- 22 septembre 2015 Webinar "Why opt for substitution". Plus d'informations disponibles [ici](#).